

Questions à Olivier PLUEN (clinique de légistique) - études d'impacts

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 13/03/2018

Saisine liée : ÉTUDE D'IMPACT : MIEUX ÉVALUER POUR MIEUX LÉGIFÉRER

Directeur de la clinique de légistique et Maître de conférences en Droit public à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Questions à M. Olivier PLUEN, Directeur de la [clinique de légistique](#) et Maître de conférences en Droit public à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, auditionné par la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques du CESE dans le cadre de la saisine : "Étude relative aux études d'impact".